



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 51

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers  
en exercice :  
96

Date de

publication en

ligne :  
17/12/2024

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Wilfried MASSON Développement touristique et territoriale

<b>Objet</b> :	Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez - Désignation des représentants - Modification
----------------	---

Rapporteur : Jean-Benoît GIRODET

Le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez a pour objet d'organiser l'exploitation de la ligne ferroviaire du Livradois Forez qui s'étend sur les départements de la Loire, Haute-Loire et Puy de Dôme.

Le syndicat mixte est administré par un comité syndical, dont 9 représentants sont désignés par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

À date, les 9 représentants de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay sont : MM. Philippe MEYZONET, Gilles BOYER, André BRIVARDIS, Jean-Benoit GIRODET, Roland GOBET, Gilbert MEYSSONNIER, Bernard BRIGNON, Michel DESSIMOND, et Mme Corinne GONCALVES.

Suite à la démission du maire de Monlet Monsieur Michel DESSIMOND, et à l'organisation d'élection municipale partielle, il est proposé de désigner le nouveau maire de Monlet, Philippe RITTER pour le remplacer au sein du conseil syndical du Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez.

Madame Corinne GONCALVES propose également de céder son siège de représentant au sein de ce syndicat mixte.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
  
- VALIDE les modifications des délégués au Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez, à savoir :  
Les 9 représentants
  - M. Philippe MEYZONET,
  - M. Gilles BOYER,
  - M. André BRIVADIS,
  - M. Jean-Benoit GIRODET,
  - M. Roland GOBET,
  - M. Gilbert MEYSSONNIER,
  - M. Bernard BRIGNON,
  - M. Philippe RITTER,
  - M. Claude CHAPPON.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 52**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Marielle LAVASTRE Ateliers des Arts

<b>Objet</b> :	Conseil d'établissement du CRD/Ateliers des arts : désignation des représentants
----------------	--

Rapporteur : Corinne BRINGER

Le Conseil d'établissement est un collectif de concertation permettant la circulation de l'information et des idées. Il a pour mission d'étudier le fonctionnement du C.R.D., de formuler des propositions pour améliorer le service, d'émettre des souhaits sur le plan pédagogique, administratif, matériel et social.

Il est consulté pour avis sur :

- les modalités d'application du projet d'établissement et son évaluation,
- la rédaction des futurs projets d'établissement,
- les prévisions budgétaires et résultats d'exploitation,
- l'évolution des objectifs définis dans le projet d'établissement,
- l'organisation intérieure et la vie quotidienne de l'école,
- le règlement intérieur,
- les projets de travaux d'équipement,
- sur tout dossier concernant les activités de l'école.

Pour rappel, le Conseil communautaire a délibéré dans sa séance du 17 septembre 2020, sur la représentation suivante de ce collectif :

- le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ou son représentant Monsieur Marc GIRAUD,
- 4 membres élus du Conseil communautaire,
- 4 représentants élus du corps enseignant (dont 1 musicien du site de l'Emblavez et au moins 1 non musicien),
- 5 représentants des parents de l'Association des parents d'élèves (2 pour la musique, 1 pour la danse, 1 pour le théâtre, 1 pour les beaux arts),
- 1 Conseiller de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes,
- 1 représentant du Conseil départemental,
- le Directeur Général Adjoint des services de la CAPEV en charge du C.R.D.,
- le Directeur du C.R.D.,
- le Directeur-adjoint du C.R.D.,
- l'Adjointe en charge de l'administration du C.R.D.,
- les représentants des structures partenaires en fonction des projets en cours ou à venir.

Les représentants du Conseil communautaire étaient Madame Celline GACON, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Michel CHAPUIS et Madame Béatrice DIELEMAN, or, suite aux élections du 13 octobre dernier à la mairie de Vals-près-le Puy, et aux élections du 18 novembre dernier au Conseil Communautaire pour l'élection de son Président, il convient de procéder au remplacement de Mme Béatrice DIELEMAN et de Monsieur Michel CHAPUIS.

Par ailleurs, les Ateliers des Arts ayant intégré au 1<sup>er</sup> septembre 2024 l'école de Craponne sur Arzon, il est proposé d'indiquer pour les représentants élus du corps enseignant « un musicien du site de l'Emblavez ou de Craponne ».

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

Délibération n°52 du 12/12/2024

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- APPROUVE la composition suivante du Conseil d'établissement :
  - le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ou son représentant Monsieur Marc GIRAUD,
  - 4 membres élus du Conseil communautaire,
  - 4 représentants élus du corps enseignant (dont 1 musicien du site de l'Emblavez ou du site de Craponne sur Arzon et au moins 1 non musicien),
  - 5 représentants des parents de l'Association des parents d'élèves (2 pour la musique, 1 pour la danse, 1 pour le théâtre, 1 pour les beaux arts),
  - 1 Conseiller de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes,
  - 1 représentant du Conseil départemental,
  - le Directeur Général Adjoint des services de la Communauté d'agglomération en charge du C.R.D.,
  - le Directeur du C.R.D.,
  - le Directeur-adjoint du C.R.D.,
  - l'Adjointe en charge de l'administration du C.R.D.,
  - les représentants des structures partenaires en fonction des projets en cours ou à venir.
- DÉSIGNE Monsieur Claude CHAPPON et Madame Karine REYNAUD en remplacement de Madame Béatrice DIELEMAN et de Monsieur Michel CHAPUIS.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 53**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

<b>Objet :</b>	Musée Crozatier / Exposition temporaire 2025 Japon, Archipel des arts : convention de mécénat d'entreprise avec les hôtels IBIS et la maison Thévenon
----------------	---

Rapporteur : Corinne BRINGER

Par délibération du 25 septembre 2024, la Communauté d'agglomération a décidé d'autoriser la recherche de mécénats pour l'exposition *Japon* qui se tiendra au musée Crozatier de juin 2025 à janvier 2026. Cette exposition temporaire inédite exposera quelques 200 pièces de très belle qualité, témoins d'une civilisation qui captive l'occident depuis des siècles.

La chaîne d'hôtels IBIS du Puy-en-Velay et la maison Thévenon ont souhaité apporter leur soutien à la Communauté d'agglomération dans le cadre de cette exposition.

Les deux conventions de mécénat, ici annexées, définissent les conditions et modalités du soutien des deux sociétés apportées à la Collectivité pour la réalisation de l'exposition.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

APPROUVE Les projets de conventions de mécénat entre la Communauté d'agglomération et la chaîne d'hôtels IBIS du Puy-en-Velay d'une part, et avec la maison Thévenon d'autre part, au titre de l'exposition *Japon*,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions et tous les documents afférents à ce dossier.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 54**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

<b>Objet :</b>	Musée Crozatier – Demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire dans le cadre de l'acquisition de deux oeuvres
----------------	--

Rapporteur : Corinne BRINGER

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a acquis en 2024 vingt-et-une photographies de Félix Thiollier et une pendule de cheminée de 1850 à décors d'amours signés Charles Crozatier, qui sont venues enrichir les collections du musée Crozatier. Ces deux acquisitions sont éligibles au financement par le Département de la Haute-Loire à hauteur de 25 %, dans le cadre du Schéma Départemental des musées.

Le montant total de ces acquisitions est de 11 512,90 €, tous frais compris.

Il est proposé au Conseil communautaire de valider la demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire à hauteur de 25 %, soit 2 877 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter auprès du Département de la Haute-Loire une subvention de 2 877 € pour l'acquisition des vingt-et-une photographies de Félix Thiollier et de la pendule de cheminée à décors d'amours signés Charles Crozatier,
- ACCEPTE l'attribution de ladite subvention pour le compte du musée Crozatier,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le versement de la subvention du Département de la Haute-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL\_CC2024\_356-DE



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 55

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROG, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers  
en exercice :  
96

Date de

publication en

ligne :  
17/12/2024

#### Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

#### Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

<b>Objet :</b>	Service patrimoine : Adhésion à l'Association pour la promotion des dentelles de la Haute-Loire
----------------	---

Rapporteur : Corinne BRINGER

Les personnes morales de droit public, et notamment les Communautés d'agglomération, peuvent adhérer à des organismes au même titre que les personnes physiques, sous réserve que l'objet poursuivi par ces organismes réponde à l'intérêt communautaire. Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération adhère à divers organismes en raison de l'intérêt que représentent leurs activités. Elle délibère annuellement sur les nouvelles adhésions et lorsque des cotisations évoluent.

La présente délibération a pour objet de proposer l'adhésion et le versement d'une cotisation à un nouvel organisme :

#### **L'Association pour la promotion des dentelles de la Haute-Loire**

L'association a pour but de promouvoir l'art dentellier départemental et régional par toutes les actions s'inscrivant dans cet objectif (promotion des différents sites au travers d'actions communes, expositions, présence à des salons, signalétique commune, dépliants...).

L'adhésion de la Communauté d'agglomération en tant que membre actif de l'association, d'un montant annuel de 20 €, lui permettra, au travers du musée Crozatier, de participer aux actions de l'association et de posséder un droit de vote au Conseil d'administration.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'adhérer à partir de l'exercice 2025 à l'Association pour la promotion des dentelles de la Haute-Loire pour un montant annuel de 20 €.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL\_CC2024\_357-DE

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 56**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers  
en exercice :  
96

Date de

publication en

ligne :  
17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

<b>Objet :</b>	Service Patrimoine : demandes de subventions à la DRAC pour les projets 2024-2025 d'Éducation Artistique et Culturelle
----------------	--

Rapporteur : Corinne BRINGER

Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay réalise en partenariat avec des écoles et des collèges de son territoire, des projets d'éducation artistique.

En 2024-2025, deux projets sont prévus :

- *Sortez de votre réserve*

Les collections encyclopédiques du musée Crozatier comptent près de 2 000 objets exposés mais aussi plus de 100 000 pièces conservées dans ses réserves. Chacun de ces objets a suivi un parcours particulier pour venir enrichir le fonds patrimonial du musée depuis 1 820.

Le service jeune public propose en 2024-2025 aux classes de découvrir dans un premier temps ce qu'est un musée, ses missions et ses modalités d'acquisition, puis d'imaginer le parcours de certains objets sortis des réserves en en réécrivant l'histoire lors d'ateliers d'écriture animés par un écrivain professionnel.

Le projet permettra à environ 150 élèves de 6 classes de collèges et de lycées de la Communauté d'agglomération de découvrir le fonctionnement et les missions d'un musée, rencontrer des professionnels du monde de la culture et de s'initier à l'écriture collective lors d'ateliers.

Budget prévisionnel : 6 043 €.

Subvention demandée : 4 360 €.

- *Classe-musée* avec le collège Jules-Vallès du Puy-en-Velay

La classe-musée réunit 28 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Elle permet de découvrir le monde des musées en général et les collections encyclopédiques du musée Crozatier. Celui-ci propose aux élèves de suivre des visites des expositions temporaires et permanentes, des rencontres avec des professionnels, la participation à des manifestations nationales et la production d'une œuvre artistique collective. Les différentes facettes développées dans l'exposition *À travers champs* autour de la ruralité seront travaillées.

Le budget prévisionnel global du projet, qui inclut le coût de deux intervenants, est de 2 820 €.

Le musée prend en charge une partie du coût d'une des interventions à hauteur de 1 200 €. Le reste des dépenses est pris en charge par le Collège Jules-Vallès.

Subvention demandée : 1 200 €.

Ces deux projets peuvent être subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC). Il est proposé au Conseil communautaire de solliciter deux subventions auprès de la DRAC, correspondant au coût des intervenants :

- 4 360 € pour le projet *Sortez de votre réserve*,

- 1 200 € pour le projet *Classe-musée*.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- CONFIRME Les deux projets 2024-2025 d'éducation artistique et culturelle *Sortez de*

Délibération n°56 du 12/12/2024

*vosre réserve* et la *Classe-musée*, qui seront réalisés avec des écoles et collèges du territoire et le musée Crozatier,

- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention de 4 360 € pour le projet *Sortez de vosre réserve* et de 1200 € pour le projet *Classe-musée* auprès de la DRAC.
- AUTORISE Monsieur le Président à accepter l'attribution et à demander le versement des-dites subventions,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ces projets et à ces demandes de subventions.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 57**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers  
en exercice :  
96

Date de

publication en

ligne :  
17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Eric BERARD Sports

<b>Objet :</b>	Tir sportif de l'agglomération ponote - Construction stand de tir : modification du montant subventionnable
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

L'association Tir Sportif de l'agglomération Ponote a introduit une demande de subvention auprès de la Communauté d'agglomération dans le cadre, sur le site de la Roche commune de Ceyssac, d'un projet de construction d'un stand de tir à 20 mètres et de rénovation du stand de tir de 25 mètres.

Le coût prévisionnel TTC de l'opération s'élevait à 362 113 € et se compose de deux tranches :  
tranche 1 : 168 662 €,  
tranche 2 : 189 551 €.

Les travaux de la seconde tranche ne débiteront qu'au terme du remboursement de la première tranche. Concernant cette deuxième tranche, il n'y aura pas de financement de la Communauté d'agglomération.

La demande de 25 000 € pour l'ensemble du projet a été validé par le Conseil communautaire du 14 décembre 2023.

Le plan de financement s'établissait ainsi :

Financiers	Montant
Autofinancement	40 000 €
Prêt	297 113 €
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	25 000 €
<b>Total des dépenses en TTC</b>	<b>362 113 €</b>

Afin de pouvoir clôturer financièrement la fin de la réalisation de la tranche 1, l'association sollicite le versement de la subvention de 25 000 €.

À cet effet, il convient de modifier le montant subventionnable, en ne prenant en compte que la réalisation de la tranche 1 pour un montant de 168 662 € et de modifier par avenant la convention initiale.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- ACCORDE une aide d'un montant de 25 000 € à l'association Tir Sportif de l'Agglomération Ponote, pour la réalisation de la tranche 1 de la construction d'un stand de tir à 20 mètres et la rénovation du stand de tir à 25 mètres sur le site de la Roche commune de Ceyssac, pour un montant subventionnable de 168 662 € ; cette aide soldera la participation de la Communauté d'agglomération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents

Délibération n°57 du 12/12/2024

afférents à ce dossier.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 58**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Eric BERARD Sports

<b>Objet :</b>	Centre aqualudique « La VAGUE » au Puy-en-Velay : redevance d'occupation du domaine public pour l'exploitation annuelle des points de snacking du centre aqualudique de la Vague.
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est propriétaire et gestionnaire du Centre Aqualudique « La VAGUE ».

Situé sur un site unique faisant face aux principaux monuments de la ville du Puy-en-Velay, cet espace de loisirs aquatiques offre aux visiteurs l'occasion de profiter de sept bassins dont un en extérieur, d'un toboggan et d'espaces aqua-récratifs, le tout sur plus de 6 000 m<sup>2</sup>.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay propriétaire et gestionnaire du centre aqualudique a souhaité confier l'exploitation et la gestion de l'espace de restauration intérieur et extérieur à un professionnel au moyen d'une convention d'occupation du domaine public sans droits réels pour l'année 2025, du 6 janvier au 28 décembre 2025.

Cette espace est composé de deux points de snacking :

- Un premier, situé à l'intérieur du hall d'entrée de la Vague, qui ne sera pas utilisé durant la période estivale du 28 juin au 3 septembre 2025.
- Un second situé à l'extérieur dans l'emprise fermée accueillant le bassin d'été. Il s'agit d'un espace de terrasse de 80 m<sup>2</sup>, organisé autour d'un chalet en bois disposant de fonctionnalités (eau et électricité). Il sera ouvert uniquement sur la période estivale du 28 juin au 3 septembre 2025.

Ainsi c'est au terme d'une procédure de publicité et de mise en concurrence organisée, conformément à l'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et à l'obligation pour une collectivité de s'assurer que tous les candidats potentiels à l'octroi d'une autorisation, permettant l'exercice d'une activité économique sur le domaine public, soient traités avec toutes les garanties d'impartialité et de transparence que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a retenu l'offre de Monsieur Nino PEREIRA.

En contrepartie de l'autorisation d'occuper le domaine public communautaire, le preneur s'acquittera d'une redevance mensuelle fixée à :

Part fixe :

- 600 € TTC par mois pour la période estivale du samedi 28 juin 2025 au mercredi 3 septembre 2025.
- 400 € TTC par mois en dehors de la période estivale.

Part variable :

- Ainsi qu'un pourcentage de 2 % appliqué au Chiffre d'Affaires.

Cette redevance tient compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation.

Pour les mois non complets, la redevance sera calculée au prorata du nombre de jours d'occupation.

Délibération n°58 du 12/12/2024

La redevance est à payer dès réception de l'avis transmis par la trésorerie.

En outre, le preneur s'engage à produire à la fin de son exercice le bilan comptable de son activité sur le centre aqualudique de La Vague.

Concernant, les redevances d'occupation du domaine public, il reviendra au Conseil Communautaire d'approuver les différents montants proposés par le futur gestionnaire du snack pour l'exploitation des deux points de restauration de type snacking.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE la gestion et l'exploitation des points de snacking de l'espace restauration du centre aqualudique de la Vague à Monsieur Nino PEREIRA,
- FIXE à 600 € net mensuels de toutes charges, du 28 juin 2025 au 3 septembre 2025, la redevance d'occupation du domaine public, pour l'exploitation estivale 2025 du snack extérieur du centre aqualudique La Vague,
- FIXE à 400 € net mensuels de toutes charges, en dehors de la période estivale, la redevance d'occupation du domaine public, pour l'exploitation du snack intérieur du centre aqualudique,
- FIXE à 2 % du chiffre d'affaires déclaré, la redevance d'occupation du domaine public, pour l'exploitation annuelle 2025, du snack extérieur et intérieur du centre aqualudique La Vague.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 59**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Eric BERARD Sports

<b>Objet</b> :	Association "Le Puy Savate Boxe" : demande de subvention pour l'achat d'un ring de boxe
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

L'association sportive « Le Puy Savate Boxe » a déposé une demande de subvention auprès de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'achat d'un ring de boxe.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de Savate Boxe française. Elle compte 140 licenciés.

Le budget prévisionnel est de 10 652 €.

L'association assure un autofinancement de 3 652 €.

Elle sollicite une subvention de 7 000 €.

Le plan de financement s'établit ainsi :

DÉPENSES		RECETTES	
Ring de boxe pro training avec podium 50 cm-6,00*6,00m- bâche noire	8 026,67 €	Autofinancement	3 652 €
Transport	850 €	Subvention Agglomération du Puy	7 000 €
Total HT	8 876,67		
Total TTC	10 652 €		10 652 €

Le montant de cette subvention est inscrit sur le budget 2025.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis défavorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 02/12/2024

Le Conseil Communautaire :

-ACCORDE une subvention d'un montant de 7 000 € à l'association « Le Puy Savate Boxe » pour l'achat d'un ring de boxe,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Délibération n°59 du 12/12/2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20241216-DEL\_CC2024\_361-DE



**Abstention : 6**  
**Daniel BOYER, Olivier DEPALLE, Corinne GONCALVES, Daniel JOUBERT, Ginette VINCENT, Marie-Pierre VINCENT**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 60

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet</b> :	Prescription de l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)
----------------	---

Rapporteur : Jérôme BAY

La Communauté d'agglomération a adopté son Programme Local de l'Habitat (PLH) le 20 juin 2019. Le PLH est le principal outil de définition et de pilotage de la politique Habitat à l'échelle intercommunale. Il définit les objectifs de l'agglomération permettant de répondre aux besoins en logement et en hébergement et précise les moyens pour y parvenir.

Document stratégique, il porte à la fois sur la production de logements publics et privés, sur l'amélioration du parc existant et la construction neuve ainsi que sur les besoins des populations spécifiques (étudiants, personnes âgées, gens du voyage, ménages précaires...). Il couvre l'intégralité du territoire des communes membres et est établi pour une durée de 6 ans. Il s'illustre concrètement par des objectifs chiffrés par commune de logements à réaliser et par des actions à mettre en place.

Le PLH 2019 - 2025 arrivera à échéance le 20 juin 2025, aussi, la Communauté d'agglomération est tenue de se doter d'un nouveau PLH. Cette obligation est précisée à l'article L 302-1 du Code de la construction et de l'habitation.

L'élaboration d'un nouveau PLH nécessite un délai suffisant pour permettre une réflexion approfondie, une concertation avec les communes membres et la consultation des personnes publiques associées. Il est donc proposé, dans l'attente de l'adoption d'un nouveau PLH, de proroger de deux ans le PLH actuel afin de garantir la continuité des actions en matière d'habitat sur le territoire dans l'attente de l'élaboration du prochain PLH.

La prescription de l'élaboration d'un nouveau PLH est néanmoins une condition préalable nécessaire à toute demande de prorogation du document actuel, auprès du représentant de l'État.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- PRESCRIT l'élaboration d'un nouveau programme local de l'habitat pour la période 2027 – 2033,
- CHARGE le Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant de lancer les études nécessaires à l'élaboration du nouveau PLH, en association avec les communes membres et les acteurs concernés, dans le respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur,
- CHARGE le Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant de solliciter l'accord préalable du représentant de l'Etat pour la prorogation du PLH actuel,

Délibération n°60 du 12/12/2024

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération,
- PRÉCISE que les crédits nécessaires à l'élaboration d'un nouveau PLH seront inscrits au budget communautaire.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 61**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

**Objet** : Bilan des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

**Rapporteur** : Jérôme BAY

La Communauté d'agglomération et la Ville du Puy-en-Velay ont signé les conventions d'OPAH Communautaire et de Renouvellement Urbain le 26 juin 2019. Ces dernières avaient une durée de 5 ans et se sont terminées le 26 juin 2024. Les objectifs prévisionnels initiaux ont été réévalués par avenants tout au long du dispositif. Cependant, les augmentations significatives des aides ANAH en 2024 ont conduit à un dépassement de certains objectifs.

Le tableau ci-dessous récapitule les montants des engagements prévisionnels des collectivités, ainsi que les engagements réellement réalisés.

OPAH-COM	Objectifs convention	Réalisé	Écart
Engagement Ville	67 900 €	18 000 €	- 49 900 €
Engagement Agglo	977 348 €	1 072 192 €	94 844 €

OPAH-RU	Objectifs convention	Réalisé	Ecart
Engagement Ville	454 300 €	473 092 €	18 792 €
Engagement Agglo	449 389 €	419 877 €	- 29 512 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE des enveloppes allouées aux dispositifs d'OPAH-COM et RU 2019-2024.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL\_CC2024\_363-DE

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 62

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

#### Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

#### Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre-ville du Puy-en-Velay : lancement de la phase opérationnelle
----------------	--

Rapporteur : Jérôme BAY

Conduite depuis le début de l'année 2024, la mission d'étude d'évaluation et d'étude pré-opérationnelle d'OPAH a permis de montrer que le dispositif d'OPAH-RU fonctionnait bien sur le centre-ville du Puy-en-Velay et que compte tenu des besoins identifiés (vacance structurelle élevée, parc de logement ancien, ménages aux revenus modestes, parc de logement locatif privé élevé...), il était pertinent de poursuivre la dynamique engagée depuis de nombreuses années.

En effet, sur la commune du Puy-en-Velay :

- 55 % des ménages sont considérés comme modestes, donc potentiellement éligibles aux aides de l'ANAH,
- 35 % des logements sont du locatif privé,
- 16 % des logements sont vacants, dont près de 1 000 logements vacants depuis plus de 2 ans,
- 89 copropriétés sont en situation de fragilité,
- 21 % des logements ayant un DPE non vierge depuis 10 ans sont classés en étiquettes F ou G.

Il est donc proposé de conduire un nouveau dispositif d'OPAH-RU sur cinq ans sur le périmètre de cœur de Ville. Ce périmètre compte 2 011 résidences principales de propriétaires occupants et 5 765 logements de propriétaires bailleurs ou vacants.

L'enjeu de l'OPAH-RU est d'inciter les propriétaires à engager des opérations de rénovation permettant d'améliorer et de diversifier l'offre de logements : mise sur le marché de logements attractifs pour les familles, amélioration de la qualité thermique et adaptation au handicap et au vieillissement.

Une convention doit être signée entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et ses co-financeurs : la ville du Puy-en-Velay, l'État, Action logement, la Banque des territoires et l'Anah.

Sur la base des conclusions de l'étude pré-opérationnelle, sur les 5 années de la convention, les objectifs sont de réhabiliter 150 logements (de propriétaires occupants et bailleurs).

Les retombées économiques sont évaluées à 5,38 millions d'euros sur les 5 ans du dispositif.

### **1/ Les aides aux travaux (sur 5 ans)**

Le budget alloué aux aides aux travaux se répartit comme suit :

- 105 000 € de la ville du Puy-en-Velay,
- 302 500 € de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- 2 207 006 € de l'Anah.

Au titre de cette convention, la communauté d'agglomération et la ville du Puy-en-Velay s'engagent à accorder des aides aux travaux en direction des propriétaires occupants et bailleurs dont les modalités sont définies ci-dessous :

TYPE d'aide		Ville		Agglomération	
		%	Montant maximal de subvention/ dossier	%	Montant max. de subvention/ dossier
En complément de l'ANAH	Propriétaires bailleurs – Habiter mieux si conventionnement			10%	6 000€
En complément de l'ANAH	Propriétaires bailleurs – Changement d'usage si conventionnement	5%	3 000€		
En complément de l'ANAH	Propriétaires bailleurs – Ma prime logement décent si conventionnement	5%	4 000€	10%	8000€
	Prime sortie de vacance de plus de 5 ans				5 000€/ logement
	Prime audit énergétique copropriétés		80% du montant de l'audit		

Lorsque les collectivités abondent les aides de l'ANAH, les modalités de calculs de la subvention sont celles de l'ANAH.

**La prime sortie de vacance** est octroyée sur validation du comité technique avec les conditions suivantes :

- Le logement est déclaré vacant depuis plus de 5 ans à la DGFIP,
- un dossier Anah de rénovation est réalisé dans le cadre du Pacte Territorial ou de l'OPAH-RU,
- pour les bailleurs qui remettent leur logement sur le marché locatif ou pour les propriétaires occupants qui en font leur résidence principale après travaux.

#### **Le financement de l'audit énergétique pour les copropriétés**

Subvention maximale de 80% du montant de l'audit, plafonné à une subvention maximale de 2 500 € HT pour copropriété de - de 20 lots ou 5 000 € HT pour copro de 20 lots ou +.

#### **2/ L'animation de l'OPAH-RU (sur 5 ans)**

La Communauté d'agglomération s'engage à mettre en place et à financer une équipe d'animation. Les coûts d'animation seront à la charge de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, qui pourra prétendre à une participation de l'Anah et de la Banque des territoires.

La convention d'OPAH-RU est mise à disposition du public pendant un mois, en application de l'article L. 303-1 du Code de la construction et de l'habitation.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

Délibération n°62 du 12/12/2024

- APPROUVE le projet de convention d'OPAH-RU et le lancement de la phase opérationnelle,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de renouvellement urbain entre l'État, l'Anah, Action logement, la Banque des territoires, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Ville du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager la somme de 302 500 € d'aides aux tiers sur 5 ans. Les aides sont fongibles dans la limite de l'enveloppe budgétaire fixée,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les avenants éventuels dès lors que le budget ci-dessus est respecté,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à confier l'animation de l'OPAH-RU à la SPL du Velay et signer le contrat qui sera passé avec la société et toutes pièces permettant la mise en œuvre de l'animation,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter toutes aides (dont ANAH et Banque des territoires) et signer les conventions afférentes,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'octroi de subvention d'un montant supérieur à 23 000 € avec les propriétaires.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 63**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	Programme d'Intérêt Général (PIG) Pacte territorial France Renov' de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
----------------	--

Rapporteur : Jérôme BAY

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, compétente en matière d'habitat, a structuré sa politique habitat depuis plusieurs années. Son dernier plan d'aides à l'amélioration de l'habitat s'est traduit notamment par la contractualisation de l'OPAH communautaire sur la période 2019-2024. Ce dispositif a permis une réhabilitation de plus de 800 logements, dont une majorité de propriétaires occupants (98 % des logements). L'OPAH a pris fin le 26 juin 2024.

Depuis le début de l'année, la mission d'étude d'évaluation et d'étude pré-opérationnelle d'OPAH a permis de faire émerger plusieurs enseignements et constats qui traduisent les retours concrets du déroulement de la précédente OPAH et de faire émerger les besoins du territoire pour permettre de calibrer les nouveaux dispositifs à mettre en œuvre.

Il est ainsi proposé, de conclure une nouvelle convention avec l'État (Anah) pour poursuivre l'engagement de l'agglomération envers les propriétaires privés pour la réhabilitation de leur logement.

Le nouveau dispositif de Programme d'Intérêt Général Pacte Territorial France Renov' se déroulera sur une durée de 3 ans et visera à la réhabilitation de 450 logements.

Les 5 grands enjeux d'amélioration de l'habitat sur le territoire sont les suivants :

- 🌐 L'amélioration de la **performance énergétique** des logements ;
- 🌐 **L'adaptation** du parc à une population globalement vieillissante et à l'installation de jeunes retraités sur le territoire ;
- 🌐 La lutte contre **le mal logement** et les situations de **dégradation** ;
- 🌐 La production d'une offre de **locatif abordable de qualité** en remettant sur le marché des **logements vacants** ;
- 🌐 **L'accompagnement des publics les plus modestes** à travers des aides majorées et un dispositif de caisse d'avance pour avancer les fonds de travaux.

L'opération portera sur l'ensemble du territoire communautaire et vise 13 millions d'euros de retombées économiques.

### **1/ Les aides aux travaux (sur 3 ans)**

Une convention doit être signée entre les financeurs : la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, la ville du Puy-en-Velay, l'État et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah). Toute commune peut abonder les aides si elle le souhaite. Les aides et délibérations municipales et communautaires les spécifiant seront annexées à la convention.

Le budget prévisionnel alloué aux aides aux travaux sur 3 ans est réparti comme suit :

- 37 500 € de la ville du Puy-en-Velay,
- 522 000 € de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- 8 905 551 € de l'Anah.

Au titre de cette convention, la Communauté d'agglomération et la ville du Puy-en-Velay s'engagent à accorder des aides aux travaux en direction des propriétaires occupants et bailleurs dont les modalités sont les suivantes :

TYPE d'aide		Ville		Agglomération	
		%	Montant maximal de subvention/ dossier	%	Montant max. de subvention /dossier
En complément de l'ANAH	Propriétaires occupants modestes et très modestes : Ma prime logement décent -			10%	7 000€
En complément de l'ANAH	Propriétaires bailleurs – Habiter mieux si conventionnement			10%	6 000€
En complément de l'ANAH	Propriétaires bailleurs – Ma prime logement décent si conventionnement	10%	8 000€	10%	8000€
	Prime sortie de vacance de plus de 5 ans				5 000€/ logement
	Prime audit énergétique copropriétés		80% du montant de l'audit		

Lorsque les collectivités abondent les aides de l'ANAH, les modalités de calculs de la subvention sont celles de l'ANAH.

**La prime sortie de vacance** est octroyée sur validation du comité technique avec les conditions suivantes :

- Le logement est déclaré vacant depuis plus de 5 ans à la DGFIP,
- Un dossier ANAH de rénovation est réalisé dans le cadre du Pacte Territorial ou de l'OPAH-RU,
- Pour les bailleurs qui remettent leur logement sur le marché locatif ou pour les propriétaires occupants qui en font leur résidence principale après travaux.

#### **Le financement de l'audit énergétique pour les copropriétés**

Subvention maximale de 80% du montant de l'audit, plafonné à une subvention maximale de 2 500 € HT pour copropriété de - de 20 lots ou 5 000 € HT pour copro de 20 lots ou +.

#### **2/ Animation du PIG Pacte Territorial (sur 3 ans)**

L'ANAH, dans sa délibération du 13 mars 2024 a modifié les modalités d'animation des dispositifs d'aides aux propriétaires privés. Elle étend le premier niveau d'information à l'ensemble des ménages de l'agglomération quel que soit son niveau de ressources.

Ainsi, les missions de dynamique territoriale dites socle 1 (mobilisation des ménages, mobilisation des publics prioritaires, mobilisation des professionnels) et d'information, conseil et orientation dites socles 2 (missions d'information, mission de conseil personnalisé, mission d'appui au parcours d'amélioration de l'habitat) doivent être dispensées à l'ensemble des ménages et portées, tout ou partie, par les ECFR (espaces conseil France rénov). Localement la maison de l'habitat du département porte l'ECFR.

Le socle 3 correspond quant à lui à l'animation classique (repérage, montage de dossier, accompagnement) des ménages aux ressources modestes et très modestes et propriétaires bailleurs.

Compte tenu des spécificités territoriales et des compétences disponibles dans les différents organismes, l'animation du PIG Pacte territorial sera assurée, pour répondre aux exigences de l'ANAH, par :

- L'ECFR,
- L'ADIL 42-43,
- L'animateur du PIG (à recruter par appel d'offre).

Le tableau annexé à la présente délibération reprend les missions qui seraient confiées à chacune des structures.

Le coût global de l'animation est estimé (avant consultation de l'animateur) à 1 540 000 € TTC sur les 3 ans de l'opération. Les recettes prévisionnelles de l'ANAH s'élèvent à 856 000 €.

La convention de PIG Pacte territoriale sera mise à disposition du public pendant un mois, en application de l'article L. 303-1 du code de la construction et de l'habitation.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le projet de convention de PIG Pacte Territorial joint en annexe et le lancement de la phase opérationnelle,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de PIG Pacte Territorial et tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'opération et à l'atteinte des objectifs poursuivis,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à inscrire au budget 522 000 € pour les aides aux travaux, répartis sur 3 ans,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout avenant à la convention de PIG Pacte Territorial dès lors que le budget ci-dessus est respecté,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à demander toute subvention dans le cadre de cette opération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'octroi de subvention d'un montant supérieur à 23 000€ avec les propriétaires,
- APPROUVE le principe d'organisation de l'animation du PIG PACTE Territorial tel que présenté ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à confier une partie de l'animation à un prestataire extérieur,

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 64**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet</b> :	SEML : rapport d'activité 2023
----------------	--------------------------------

Rapporteur : Jérôme BAY

Il revient aux collectivités actionnaires d'une Société d'économie Mixte Locale de veiller, par l'intermédiaire de leurs représentants au sein du Conseil d'administration d'une SEML, à ce que les activités de leur opérateur soient conformes aux objectifs qui lui ont été assignés.

Dans ce cadre, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dans son article 1524-5, prévoit une obligation pour tout élu mandataire d'une collectivité au sein des organes dirigeants d'une SEML de présenter le rapport annuel de gestion de la société auprès de son assemblée délibérante.

Ce rapport vise à rendre compte de la manière dont le ou les élus mandataires sociaux ont exécuté leur mandat. Cette obligation s'applique à l'ensemble des élus administrateurs.

À cet effet, vous trouverez en pièces annexées à la présente délibération, le rapport d'activité et de gestion de la SEML du Velay portant sur l'exercice 2023.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2023 de la SEML du Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241216-DEL\_CC2024\_366-DE

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 65**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet</b> :	SPL : Rapport d'activité 2023
----------------	-------------------------------

Rapporteur : Philippe MEYZONET

Il revient aux collectivités actionnaires d'une Entreprise Publique Locale (EPL) de veiller, par l'intermédiaire de leurs représentants au sein du Conseil d'administration d'une SPL, à ce que les activités de leur opérateur soient conformes aux objectifs qui lui ont été assignés.

Dans ce cadre, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dans son article 1524-5, prévoit une obligation pour tout élu mandataire d'une collectivité au sein des organes dirigeants d'une EPL de présenter le rapport annuel de gestion de la société auprès de son assemblée délibérante.

Ce rapport vise à rendre compte de la manière dont le ou les élus mandataires sociaux ont exécuté leur mandat. Cette obligation s'applique à l'ensemble des élus administrateurs.

À cet effet, vous trouverez en pièces annexées à la présente délibération, le rapport d'activité et de gestion de la SPL du Velay portant sur l'exercice 2023.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE            du rapport d'activités 2023 de la SPL du Velay,
- AUTORISE            Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE :            UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 66**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet</b> :	SPL : Approbation des nouveaux statuts
----------------	--

Rapporteur : Jérôme BAY

La SPL du Velay est une société anonyme publique locale créée le 17 juillet 2012 dont la commune du Puy est actionnaire depuis sa création.

Pour rappel, la SPL du Velay est compétente pour réaliser des opérations d'aménagement, de réhabilitation ou de rénovation urbaine, de développement économique, d'équipements publics que cela soit en matière d'étude, de gestion et de réalisation. Elle exerce ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif.

Les statuts de la société ont été modifiés à trois reprises depuis sa création : en décembre 2012 pour porter le nombre d'administrateurs de cinq à sept, en janvier 2014 pour un effectif d'administrateurs porté à dix et le 30 juin 2017 pour procéder à l'augmentation du capital social de la société.

Suite au contrôle des comptes et de la gestion de la SPL du Velay intervenu en 2023/2024 et à la publication de son Rapport d'observations définitives le 19 août 2024, les actionnaires de la SPL du Velay ont décidé de préciser et amender les statuts de la société pour permettre d'améliorer la gouvernance de ses organes dirigeants.

Cette évolution des statuts devra être approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires. Au préalable et conformément à l'article L 524-1 du Code Général des collectivités territoriales, à peine de nullité, ce projet doit être soumis aux assemblées délibérantes des collectivités actionnaires pour que leur représentant à l'assemblée puisse exprimer la position de la collectivité qu'il représente.

Les statuts annexés à la présente délibération intègrent les évolutions souhaitées et toilettent un certain nombre de dispositions obsolètes. Les modifications principales portent sur :

- L'évolution du nombre des administrateurs de la SPL, porté de 10 à une fourchette comprise entre 14 et 18 pour permettre d'assurer une meilleure représentativité des actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration (articles 15, 19, 26, 31.1, 32).
- Des simplifications apportées au fonctionnement du Conseil d'administration : la modification du délai d'envoi de l'ordre du jour (passant de 7 à 5 jours ouvrés au moins) ; la possibilité pour les administrateurs de donner pouvoir à un autre administrateur par lettre ou tout autre moyen écrit et de leur permettre d'assister au CA au moyen de la visioconférence ; la possibilité pour tout actionnaire d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'administration un sujet qu'il souhaite voir abordé (articles 17.2.1, 17.2.3 – nouveau, 26, 31, 32).
- La mise en cohérence des articles relatifs à la rémunération des administrateurs et du Président, en précisant que la société ne rémunère pas ses administrateurs et que les fonctions de PDG peuvent donner lieu à rémunération (articles 23.1, 23.2 et 23.3).
- La modification des délais de transmission des délibérations du conseil d'administration et des assemblées générales au représentant de l'Etat dans le mois conformément à l'art. L524-1 du CGCT (article 27).
- La suppression des articles 47 à 49 devenus obsolètes.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et

Délibération n°66 du 12/12/2024

Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la modification des statuts tels qu'annexés à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 67

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	EPF SMAF Auvergne : désignation des représentants de la Communauté d'agglomération
----------------	--

Rapporteur : Jérôme BAY

Par délibération 7 octobre 2011, la Communauté d'agglomération a demandé son adhésion à l'Établissement Public Foncier (EPF) SMAF Auvergne.

Tel que précisé dans les statuts validés par l'Assemblée Générale du 13 février 2024 (article 5) de l'établissement, chaque EPCI est représenté au sein de l'Assemblée Générale par un nombre de délégués défini en fonction de la population. Pour les EPCI dont la population est comprise entre 50 001 et 150 000 habitants, doivent être désignés 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants. Les délégués titulaires et suppléants sont désignés par le Conseil communautaire parmi les membres de l'Assemblée délibérante de l'EPCI ou parmi les membres des assemblées délibérantes de leurs communes membres.

La Communauté d'agglomération a procédé à la désignation de ses membres par délibération du 17 septembre 2020. Suite à l'installation du nouveau du Conseil Municipal de Vals-près le Puy le 22 octobre 2024, il est nécessaire de remplacer un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Pour rappel, les représentants de la Communauté d'agglomération siègent au moins une fois par an en assemblée générale et participent aux votes.

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 25/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE Madame Karine REYNAUD comme délégué titulaire en remplacement de Monsieur LAURENT Bernard,
- DÉSIGNE Monsieur Philippe JOUJON comme délégué suppléant en remplacement de Madame Béatrice DIELEMAN.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 68**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers  
en exercice :  
96

Date de

publication en

ligne :  
17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Collèges de l'agglomération : remplacement de représentants aux conseils d'administration
----------------	---

**Rapporteur** : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Rappel sur le nombre de représentants : Article R421-44 et R421-16 modifié par le Décret n°2014-1236 du 24/10/2014 articles 2 et 3.

Lycées, collèges de plus de 600 élèves : 1 de la commune et 1 de l'EPCI.

Collèges de moins de 600 élèves : 1 de la commune et 1 de l'EPCI à titre consultatif.

EPLE	Titulaire(s) EPCI	Suppléant(s) EPCI
Collège Mont Bar Allègre	1 à titre consultatif	1 à titre consultatif
Collège Corsac Brives-Charensac	1 à titre consultatif	1 à titre consultatif
Collège Henri Pourrat La Chaise-Dieu	1 à titre consultatif	1 à titre consultatif
Collège des Hauts de l'Arzon Craponne-sur-Arzon	1 à titre consultatif	1 à titre consultatif
Collège Lafayette Le Puy-en-Velay	1 à titre consultatif	1 à titre consultatif
Collège Jules Vallès Le Puy-en-Velay	1 à titre consultatif	1 à titre consultatif
Lycée Simone Weil Le Puy-en-Velay	1	1
Lycée Charles et Adrien Dupuy Le Puy-en-Velay	1	1
Lycée Auguste Aymard Espaly St-Marcel	1	1
Lycée Jean Monnet Le Puy-en-Velay	1	1

Compte-tenu de la démission de Monsieur Michel DESSIMOND de sa fonction de Maire de Monlet, il est demandé au Conseil communautaire de le remplacer, en tant que représentant suppléant du collège Mont Bar d'Allègre ;

Par ailleurs, suite à l'installation du nouveau du Conseil Municipal de Vals-près le Puy le 22 octobre 2024, il est nécessaire de remplacer Monsieur Laurent BERNARD, en tant que représentant titulaire du collège Jules Vallès du Puy-en-Velay.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE Monsieur Philippe JOUJON en tant que membre titulaire au sein du Collège Jules Vallès ,  
Monsieur Philippe RITTER en tant que membre suppléant au sein du Collège du Mont Bar à Allègre.

Délibération n°68 du 12/12/2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 043-200073419-20241216-DEL\_CC2024\_370-DE



**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 69**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers  
en exercice :  
96

Date de

publication en

ligne :  
17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet</b> :	Mission Locale du Velay : remplacement d'un représentant suppléant au conseil d'administration
----------------	--

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

La Communauté d'agglomération adhère, dans le cadre de ses compétences, à plusieurs associations ou organismes dans le domaine de la cohésion sociale.

La Communauté d'agglomération dispose de 6 sièges (6 titulaires et 6 suppléants) pour siéger au sein de la Mission Locale.

Suite à l'installation du nouveau du Conseil Municipal de Vals-près le Puy le 22 octobre 2024, il est nécessaire de remplacer Monsieur Laurent BERNARD en tant que représentant suppléant au conseil d'administration de la Mission Locale du Velay.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE Madame Patricia GIRE JOUBERT en tant que représentant suppléant de la Communauté d'agglomération au collège des élus de la Mission Locale du Velay.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 70

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### **Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet</b> :	Dispositif REHLAIS (Réseau Éducatif Haute-Loire d'Aide à l'Insertion Scolaire) : financement au titre de l'année scolaire 2024-2025
----------------	--

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Dans le cadre de sa compétence « Cohésion sociale et territoriale – Actions liées à l'insertion et à l'emploi des jeunes présentant un intérêt structurant pour le territoire communautaire », la Communauté d'agglomération souhaite poursuivre son action de soutien pour lutter contre la marginalisation scolaire et sociale de jeunes soumis à l'obligation scolaire.

Le dispositif REHLAIS a pour objectif de réinsérer durablement des élèves, qui sont entrés dans un processus de déscolarisation et de désocialisation, vers un parcours de formation générale technologique ou professionnelle.

Ce dispositif est rattaché au collège Jules Vallès du Puy-en-Velay qui accueille des élèves soumis à l'obligation scolaire provenant des collèges publics ou privés du département et notamment du Pays du Velay.

Chaque année, la Communauté d'agglomération participe à son financement à hauteur de 3 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE un financement de 3 000 € au dispositif REHLAIS rattaché au collège Jules Vallès au titre de l'année 2024-2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat au titre du dispositif REHLAIS pour l'année scolaire 2024-2025.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 71

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) 2024-2025 : subventions
----------------	--

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Vu la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 04 avril 2024 qui autorise Monsieur le Président à signer le Contrat de Ville pour la période 2024-2030,

Considérant que les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) soutenus par la CAF répondent pleinement aux objectifs du pilier « Cohésion Sociale » du Contrat de Ville puisqu'ils visent à favoriser la réussite éducative à l'école, dans la cité et dans la famille,

Compte tenu de la labellisation des projets portés par la ville du Puy-en-Velay et d'autres porteurs de projets lors du Comité Départemental d'Accompagnement à la Scolarité (CDAS) réuni à la CAF le 15 octobre dernier, la Communauté d'agglomération est sollicitée au titre du Contrat de Ville pour un montant total de 9 322 € dont le détail est présenté dans le tableau joint en annexe.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions CLAS 2024-2025 du Contrat de Ville pour un montant de 9 322 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions délibérées.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 72

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Gens du Voyage : nouvelle grille tarifaire de l'aire d'accueil et de l'aire de grand passage
----------------	--

**Rapporteur** : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Vu la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

Par délibération du 19 mars 2010, et conformément à la compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage de la Communauté d'agglomération, le Conseil communautaire a décidé d'implanter l'aire d'accueil des gens du voyage sur le site d'Eycenac.

Par cette même délibération, le Conseil communautaire a validé la tarification de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Vu la délibération n°26 du Conseil communautaire du 3 mars 2016 relative à la révision des tarifs de l'aire de grand passage ;

Le Conseil communautaire du 29 septembre 2022 a donné un avis favorable au projet de révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, qui est entré en vigueur le 07 mai 2003.

Vu la délibération n°16 du Conseil communautaire du 4 avril 2024 relative à la révision des tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage ;

Afin de promouvoir une consommation plus raisonnable de l'eau potable, et pour tenir compte de l'augmentation générale du coût des fluides sur le territoire (eau potable, assainissement, électricité), il est proposé de réviser les grilles tarifaires comme présentées ci-après :

Aire d'accueil des gens du voyage	Tarifs actuels (avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2025)	Tarifs proposés (à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2025)
Coût de l'emplacement (par jour)	3,00 €	3,00 €
Coût de l'eau (m <sup>3</sup> )	2,00 €	3,00 €
Coût de l'électricité (kWh)	0,20 €	0,30 €
Montant de la caution	100,00 €	100,00 €

Aire de grand passage	Tarifs actuels (avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2025)	Tarifs proposés (à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2025)
Coût pour un séjour de moins d'une semaine (par nuitée et par caravane)	3,00 €	6,00 €

Coût pour un séjour d'une semaine par caravane (prix à la semaine – 7 nuitées)	16,00 €	30,00 €
Montant de la caution (par groupe / jusqu'à 49 caravanes)	500,00 €	500,00 €
Montant de la caution (par groupe / à partir de 50 caravanes)	1000,00 €	1000,00 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la tarification ci-dessus pour application sur l'aire d'accueil des gens du voyage et l'aire de grand passage de Ladrey-Eycenac dès le 1er janvier 2025.

**VOTE : MAJORITÉ**  
**Pour : 79**  
**Contre : 2**  
**Celline GACON, Laurent JOHANNY**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 73

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Emmanuelle FONTANILLE Cohésion sociale

<b>Objet</b> :	Convention "Grandir en milieu rural" avec la MSA
----------------	--

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

La MSA Auvergne poursuit une politique d'action sociale en faveur des familles ressortissantes du régime agricole et vivant en milieu rural. Elle maintient son engagement financier et son partenariat avec les collectivités.

Ainsi, dans le cadre de l'évolution des fonds dédiés à l'enfance-jeunesse, la MSA Auvergne propose une nouvelle offre territoriale. Cette offre Grandir en Milieu Rural (GMR) a pour objectif de répondre aux besoins prioritaires des familles agricoles et rurales dans les champs de par le biais d'un dispositif de contractualisation dédié à l'accueil de la petite enfance, les loisirs et vacances, la parentalité, la mobilité et le numérique. Ce dispositif est centré sur les besoins prioritaires de l'enfance jeunesse dans les territoires ruraux et/ou fragiles : l'accueil du jeune enfant, les loisirs/vacances, la parentalité, le numérique et la mobilité.

La MSA Auvergne participera au financement d'actions innovantes sur les territoires ruraux de la Convention Territoriale Globale (CTG) et à deux postes de chargé de coopération CTG et GMR.

La convention, ci-jointe, précise les conditions de partenariat et de financement entre la MSA Auvergne et la collectivité pour la période 2024-2025.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 12/12/2024

**Délibération n° 74**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Celine GACON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Emmanuelle FONTANILLE Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Contrat de Ville : Convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
----------------	---

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

L'approbation du Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 » de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et de la nouvelle feuille de route (2024-2030) a permis de dégager des axes d'actions répondant aux problématiques propres aux Quartiers prioritaires Politique de la Ville (QPV) de Guitard et du Val-Vert sur la commune du Puy-en-Velay.

À ce titre, il est prévu une nouvelle convention, conclue entre l'État, la ville du Puy-en-Velay et chacun des bailleurs sociaux (OPAC 43 et Alliade Habitat), qui concerne l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) des logements locatifs sociaux dans les QPV (2025-2030).

Instauré en 2001, l'abattement TFPB a pris une envergure plus stratégique et intégrée avec la promulgation de la loi Lamy du 21 février 2014. La loi de finances 2024 a reconduit le dispositif pour les impositions établies au titre des années 2025 à 2030. Ce dernier permet aux bailleurs sociaux de bénéficier d'un abattement de 30 % de la TFPB pour les logements sociaux situés dans les quartiers prioritaires (QPV), afin de compenser partiellement les surcoûts liés aux besoins spécifiques de ces quartiers (sur entretien, gestion des espaces etc.). En contrepartie, des actions doivent être mises en place à destination des habitants pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

Cet abattement concerne près de 714 logements au total : 309 sur Guitard (30 pour OPAC 43 et 279 pour Alliade Habitat) et 405 sur le Val-Vert (371 pour OPAC 43 et 34 pour Alliade Habitat). Pour 2024, son montant prévisionnel est estimé à 311 290 € (dont 91 290 € de report des années antérieures).

Le programme d'action s'appuie sur un cadre national qui fait apparaître 8 axes :

- Renforcement de la présence du personnel de proximité : gardiennage, agents de médiation sociale, agents de développement social et urbain, référent sécurité ;
- Formation et soutien des personnels de proximité ;
- Sur entretien : renforcement nettoyage, effacement des tags et graffitis, réparations des équipements vandalisés ;
- Gestion des déchets, encombrants et des épaves : amélioration de la collecte des déchets, renforcement ramassage papiers et détritux, gestion des encombrants, enlèvement des épaves ;
- Tranquillité résidentielle : dispositif tranquillité, vidéosurveillance (fonctionnement) ;
- Concertation et sensibilisation des locataires : végétalisation des quartiers, enquête de satisfaction ;
- Animation, lien social, vivre ensemble : soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble », actions d'accompagnement social spécifiques, services spécifiques aux locataires (ex : portage de courses en cas de panne d'ascenseur), mise à disposition de locaux associatifs ou de services ;
- Petits travaux d'amélioration de la qualité de service : réfection, éclairage, sécurisation, résidentialisation, signalétique...

Un travail préparatoire collaboratif a été mené en partenariat avec les bailleurs sociaux, l'État, la ville du Puy-en-Velay, les associations partenaires et les habitants, notamment dans le cadre des diagnostics en marchant réalisés depuis fin 2023 et des réunions de concertation dans le

cadre de l'élaboration du Contrat de Ville. Sur le quartier du Val-Vert, les actions devront s'intégrer dans le cadre de la réalisation des travaux de rénovation urbaine. Sur les deux quartiers, l'enjeu sera d'apporter des réponses concrètes et efficaces aux manques et aux problèmes constatés (propreté, maintenance/entretien, régulation des usages, petits aménagements/équipements, bien vivre ensemble, tranquillité...).

Ces conventions permettent de poser le cadre d'action et de dépense de l'enveloppe budgétaire allouée par cet abattement. L'ensemble des dépenses fléchées au titre de la TFPB devront être justifiées au regard des besoins supplémentaires identifiés par l'ensemble des partenaires sur les QPV. Le bilan annuel et programme prévisionnel d'actions et de dépenses sera validé chaque année par le comité de programmation après mise à jour du montant de l'abattement.

Dans un souci de cohérence et de développement d'une action globale, ces nouvelles conventions sont intrinsèquement liées au Contrat de Ville, ainsi qu'à l'ensemble des politiques publiques de droit commun de la collectivité.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE les termes des nouvelles conventions pour l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties dans les Quartiers prioritaires Politique de la Ville telles que proposées en annexe,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions relatives à l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties avec la Ville du Puy-en-Velay, l'État et les bailleurs sociaux (OPAC 43 et Alliade Habitat), les éventuels avenants et toutes pièces permettant la mise en œuvre de ces conventions.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12/12/2024

#### Délibération n° 75

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

vendredi 06  
décembre 2024

#### Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

17/12/2024

#### Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Yves COLOMB, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre FAYOLLE à Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Michel BEGON, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Corinne GONCALVES à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

#### Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Celline GACON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

**Secrétaire de séance** : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Laetitia DELABRE Petite Enfance

<b>Objet</b> :	Commission d'attribution des places en crèche : approbation du règlement intérieur
----------------	--

Rapporteur : Marielle ROCHER

Dans le cadre de la compétence Petite Enfance, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay assure la gestion directe de 11 crèches et confie l'exploitation de 11 crèches à plusieurs délégataires. Ces structures proposent un mode d'accueil collectif à des enfants âgés de 10 semaines et jusqu'à leur scolarisation en école maternelle, au plus tard jusqu'à leur quatre ans. Les enfants en situation d'handicap peuvent être accueillis jusqu'à leur six ans.

Depuis la réforme des modes d'accueil, les relais petite enfance assurent la mission de guichet petite enfance afin d'améliorer l'accompagnement des familles. Ainsi, les familles recherchant un mode d'accueil doivent contacter le guichet Petite Enfance afin de convenir d'un rendez-vous et enregistrer leur demande d'accueil.

Afin d'assurer une gestion équitable et transparente de l'attribution des places en crèche, il a été nécessaire de rédiger un règlement intérieur. Ce dernier a pour objet de définir le rôle, la composition et le fonctionnement de cette commission ainsi que d'expliquer la procédure d'attribution de places. Il s'applique à tous les membres de la Commission ainsi qu'à toute personne participant aux réunions à titre consultatif, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 02/12/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 27/11/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le règlement intérieur de la commission d'attribution des places.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 12/12/2024,  
Le Secrétaire de séance,  
LOMBARDY Sandra,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 12/12/2024